



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2025\_17  
CREATION D'EMPLOIS NON-PERMANENTS**

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 février, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 19 février 2025, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice : .....43  
 Conseillers présents : .....30  
 Pouvoir(s) : .....5  
 Votants : .....35

**Conseillers présents :**

LÉZÉ Maryline, BASTARD Estelle, POMMOT Michel, LANGLAIS Véronique, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, BERNIER Catherine, BURON Christelle, PAULY-MOREAU Noémie, FRANCOIS Marie-Jeanne, MASSEROT Christian, BOUDET Marie-Christine, FOUIN Dominique, JAMIN Grégoire, THEPAUT Michel, LAURIOU Jean-Yves, CHIRON Jacky, CHABIN Nathalie, RIVENEAU Annie, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, BERTIN Jérémy, FOUIN Marion, RICHARD Maud, BOURRIER Alain, CHATILLON Jean-Yves, BESSON Bernard, LEMAIRE Hélène, BRIAND Tony, POLPRÉ Charlène, GOURMEL Jacques,

**Conseillers absents ayant donné pouvoir :**

BRICHET Stéphane a donné pouvoir à LANGLAIS Véronique ;  
 NOILOU Jean-Claude a donné pouvoir à LEZE Maryline ;  
 PERTUISEL Roselyne a donné pouvoir à LAURIOU Jean-Yves ;  
 BODIN Freddy a donné pouvoir à LEMAIRE Hélène,  
 DESPORTES Philippe a donné pouvoir à SANTEANC Rachel ;

**Conseillers excusés :**

FLAMENT Sophie, AUBRY François,

**Conseillers absents :**

MARTIN Alain, KLEIN Bernadette, LEOST Marie-Hélène, GUILLOT Jean-François, BOULLIER Marine, KAYA Emma,

**Secrétaire de séance :**

Maud RICHARD

**DELIBERATION N°DCM2025\_17**  
**Création d'emplois non-permanents**

**Rapporteur : Christelle BURON**

Afin de répondre aux besoins des services publics offert par la commune des Hauts-d'Anjou, il convient de créer les postes non-permanents nécessaires aux recrutements des agents saisonniers :

- pour la piscine de Châteauneuf-sur-Sarthe,
- la base de loisirs de Marigné,
- les renforts pour le service des espaces verts.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la fonction publique et notamment son article L. 332-23,

Considérant les crédits inscrits au budget de la collectivité,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la création de postes non-permanents pour faire face aux besoins de renfort des services dans le cadre de la saison estivale 2025,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- D'approuver la création des postes non permanents suivants :

Pour les services techniques :

- 2 postes d'agent techniques polyvalents (H/F) - Filière technique - Catégorie C – Cadre d'emploi de Adjointes techniques :
  - Temps complet (35/35èmes)
  - Du 5 mai 2025 au 30 septembre 2025

Pour la piscine de Châteauneuf-sur-Sarthe :

- 1 poste de Maître-Nageur Sauveteur Chef de bassin (H/F) - Filière sport - Catégorie B – Cadre d'emploi des ETAPS :
  - Temps complet (35/35èmes)
  - Du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 30 septembre 2025
- 1 poste de Surveillant de baignade (H/F) – Filière sport - Catégorie C – Cadre d'emploi OTAPS :
  - Temps non complet (13/35èmes)
  - Du 6 juin 2025 au 29 juin 2025
- 1 poste de Surveillant de baignade (H/F) – Filière sport - Catégorie C – Cadre d'emploi OTAPS :
  - Temps complet (35/35èmes)
  - Du 4 juillet 2025 au 31 août 2025

**DELIBERATION N°DCM2025\_17**  
**CREATION D'EMPLOIS NON-PERMANENTS**

Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le

ID : 049-200084903-20250225-DCM2025\_17-DE



- 1 poste d'agent d'accueil, régisseur suppléant piscine (H/F) – Filière administrative - Catégorie C – Cadre d'emploi des Adjoints administratifs :
  - Temps non complet (14,25/35èmes)
  - Du 6 juin 2025 au 29 juin 2025
- 1 poste d'agent d'accueil, régisseur suppléant piscine (H/F) – Filière administrative - Catégorie C – Cadre d'emploi des Adjoints administratifs :
  - Temps complet (35/35èmes)
  - Du 4 juillet 2025 au 31 août 2025
- 1 poste d'agent d'entretien (H/F) – Filière technique - Catégorie C – Cadre d'emploi des Adjoints techniques :
  - Temps non complet (12/35èmes)
  - Du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 30 septembre 2025

Pour la base de loisirs de Marigné :

- 1 poste de Surveillant de baignade (H/F) - Filière sport - Catégorie C – Cadre d'emploi OTAPS :
  - Temps complet (35/35èmes)
  - Du 4 juillet 2025 au 31 août 2025
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme  
A Champigné, le 28 février 2025



**Maryline LÉZÉ,**  
**Maire des Hauts-d'Anjou (M.-&-L.)**

*Certifié exécutoire par le Maire*

*Compte tenu de la transmission en Préfecture le 28 février 2025*

*Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 28 février 2025*

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes – sis 6 All. de l'Île Gloriette, 44000 Nantes – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.*

Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le



ID : 049-200084903-20250225-DCM2025\_17-DE